Catégorie 2A

Catégorie 2B

PROGRAMME CARISTE R489 cat 2A / 2B

Durée: 7 heures (1 jours)

Prérequis : - Avoir 18 ans
- Aptitude médicale

Langues : Formation dispensée en langue française

Accessibilité et délais d'accès

L'organisme de formation est engagé dans une démarche active d'inclusion, et toute forme de difficulté ou de handicap peut être abordée afin d'envisager l'opportunité d'un bilan de compétences et les moyens pour en assurer sa délivrance de manière efficace et adaptée. Aussi les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail contact@lmlformation.fr, afin d'édutier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Nombre de participants

- Maximun : 4 participants par session

Qualité de formateur

Formateur expert ayant validé un parcours de qualification pédagogique, sélectionnés et formés conformément au cahier des charges Ministériel

Objectifs pédagogiques

- Etre capable de réaliser les opérations de manutention courantes
- Savoir comprendre les obligations réglementaires
- Savoir conduire un chariot de manutention en sécurité, dans le respect des consignes et de la réglementation

Contenu de la formation

- **FORMATION THEORIQUE (En salle)**
    - Accueil et tour de table
    - QCM d'évaluation de acquis
    - **Module 1 Les catégories de chariots**
    - Catégorie R489
    - Les différents engins de manutention
    - **Module 2 Devoirs et responsabilités**
    - Accidents liés à l'utilisation d'un chariot
    - Causes des accidents
    - Pourquoi ces accidents
    - Les conséquences
    - Les acteurs de la prévention
    - Les responsabilités du cariste
    - Les droits et devoirs du cariste
    - Autorisation de conduite
    - **Module 3 Réaliser les vérifications à la prise de poste**

    - Sommes-nous aptes physiquement ?
    - La prise de poste
    - EPI
    - **Module 4 La plaque constructeur et la plaque de charge du chariot**
    - La plaque constructeur
    - La plaque de charge
    - **Module 5 Circuler en sécurité**
    - Accéder au poste de conduite en sécurité
    - Faire attention à son environnement
    - Respecter la signalétique et les consignes de sécurité
    - Au poste de conduite
    - Les pictogrammes de manutention
    - La prise de charge
    - **Module 6 Réaliser les opérations de fin de poste**
    - Règle de fin de poste
- **FORMATION PRATIQUE (Sur le quai)**
    - **Module 1 Réglementation du site**
    - Rappel de la réglementation du site
    - **Module 2 Exercice avec le chariot**
    - La prise de poste
    - La conduite à vide sur le site
    - La prise et dépose d'une charge au sol ou sur rack de stockage
    - La conduite en charge sur le site
    - **Module 3 Règle de fin de poste**
    - Règle de stationnement du chariot
- **EVALUATION PRATIQUE**
- **EVALUATION THEORIQUE**
    - Correction de l'évaluation théorique
- **Signature des documents**
    - Feuille d'émargement
    - Feuille d'évaluation de fin de formation
    - Attestation de fin de formation
    - Certificat de réalisation
    - Débriefing

Organisation de la formation

Ressources pédagogiques et techniques

- Les stagiaires bénéficieront de l'expertise d'un formateur qualifié et titulaire d'un certificat de formation professionnelle, garantissant un accompagnement conforme aux exigences réglementaires.
- Chaque stagiaire recevra un livret conforme à la recommandation R.489, utilisé comme référence tout au long de la formation.
- Les contenus théoriques seront présentés à l'aide d'un support PowerPoint dédié, permettant une meilleure illustration des notions essentielles.
- La phase pratique sera réalisée à l'aide de chariots de manutention adaptés à la catégorie visée par la formation.
- Les stagiaires disposeront également de marchandises à manipuler (Ou lot de palettes représentant une marchandise)
- D'une zone d'évolution sécurisée, spécialement aménagée pour les exercices de conduite et de manutention.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Une évaluation pratique, réalisée en situation réelle sur le quai, permet de vérifier les compétences opérationnelles des stagiaires au travers d'exercices effectués en temps réel. Certains critères de sécurité et de conduite doivent être impérativement validés pour considérer la pratique comme réussie.
- Une évaluation théorique est menée en salle, sous forme de QCM de 100 questions complété sur une grille d'évaluation, afin de mesurer l'acquisition des connaissances réglementaires et techniques. Pour que la formation soit validée, le stagiaire doit obtenir un score minimum de 70 % de bonnes réponses.

Prix : 400 Euros HT par apprenant